

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 17 DECEMBRE 2020 A 19H00

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt, le **17 DECEMBRE A 19H00**

Extrait affiché le :
18 décembre 2020

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

7ème séance 2020

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Absents excusés:

M. TARDIEU François
M. BURGER Emmanuel

Absente excusée avant donné pouvoir :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à M. le Maire.

Objet : Participation à Archipel :
2^{ème} et dernier acompte 2020.

N° 84/2020

Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

Sur proposition de Monsieur Joël COLIN, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal présent et représenté décide par 26 voix, hors celle de Monsieur Stéphane CHMIDLIN qui s'abstient, d'attribuer un 2^{ème} et dernier acompte de 25 000 € de participation au financement du poste d'animatrice de l'association Archipel, soit un total de 50 000 € sur l'année.

La dépense sera imputée à l'article 6574, fonction 422 du budget communal 2020.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,